



## Sommaire

P. 1 : Dates à retenir. P. 2 et 3 : Souvenirs de Novembre. P. 4 : Infos Mairie. P. 5 et 6 : Bilan 2008, Conseil Municipal, Compte rendu du Sivom. P. 7 et 8 : Pages Spéciales d'Isabelle Rouquier. P. 9 : Spécial Tennis Club.

## EXPO 7 et 8 Mars

Salon de la Miniature. Centre Culturel de Saint-Thibault-des-Vignes. Samedi 7 et dimanche 8 mars de 10h à 18h. Entrée gratuite. Véhicules militaires, trains, avions, bateaux... Exposition spéciale sur le paquebot «France».

## ART 7 et 8 Mars

Lancement de la Saison Artistique du Parc Culturel de Rentilly.

Exposition ouverte au Château du 7 mars au 3 mai 2009, le mercredi et le samedi de 14 h 30 à 17 h 30 et le dimanche de 10 h 30 à 13 h et de 14 h 30 à 17 h 30. Rens. O.T. de Met G : 01 64 02 15 15.

## SOIRÉE Samedi 7 Mars

### Amitié Franco Portugaise

Samedi 7 mars 2009 à 20h. 6ème Soirée sur le thème : Amitié Franco-Portugaise à la Ferme de la Jonchère, organisée par l'Association du Lions Club de Lagny-Val de Bussy, au profit de l'action nationale : « Alzheimer ». Buffet de spécialités, plat chaud, tombola, soirée

danse animée par Jorge et Amilcar. Participation 40€. Attention nombre de places limité. Réservation : Ferme de la Jonchère. 77600 Bussy-Saint-Georges. Tél. 01 64 02 23 07 ou : 06 86 42 13 68 (règlement à l'ordre du Lions Club).

## THÉÂTRE Samedi 21 Mars

### A Villeneuve le Comte

Samedi 21 mars à 20h30, Salle des fêtes Gaucher de Chatillon : « Dîner de cons » écrit par Francis Veber.

Jouée par une Troupe de comédiens amateurs. L'intégralité des bénéfices sera reversée à une Association caritative. Tarif 10 €. Pour les - de 16 ans 5 €. Renseignements et réservations 01 64 66 00 41. culturel@brieboisee.fr ou : www.brieboisee.fr

## TOURNOI Dimanche 5 Avril

### Bridge pour les Amateurs

Grand Tournoi de Bridge gratuit, réservé aux non-licenciés. Le dimanche 5 avril à 15h à l'Hôtel Nogentel. 8 rue

du port. 94130 NOGENT SUR MARNE. Inscrivez-vous au 01.48.72.47.81. vallee delamarne@yahoo.fr



La Photo du Mois : Les enfants nés en 2007, 2008 et début 2009...

## ENVIRONNEMENT Portes ouvertes en Avril

### Journées portes ouvertes du SIETREM

Dans le cadre de la semaine du Développement Durable et de Recyclables qui se tiendra du 1er au 7 avril 2009, le SIETREM organise sa journée « Portes Ouvertes » le samedi 4 avril 2009 de 10h à 17h. Différents ateliers seront présentés :

- Accueil et présentation du SIETREM : ses compétences, ses missions, ses équipements.
- Table ronde environnementale et technique sur le process de l'incinération des déchets.
- Exposition sur le tri des déchets

recyclables.

- Animations de stands « mieux trier », « mieux consommer », « mieux recycler ».
- Projection vidéo d'un film sur le fonctionnement des installations de traitement des déchets ménagers.
- Démonstration de traction hippomobile.
- Présentation et démonstration du fonctionnement d'un camion de collecte des déchets ménagers.
- Visite guidée de l'usine d'incinération des ordures ménagères.

## P.O. SPORT En Mars

### Journée Portes Ouvertes du CFA des métiers du Sport et de l'Animation

La journée Portes Ouvertes du CFA des Métiers du Sport et de l'Animation aura lieu le mercredi 25 mars 2009, de 9h30 à 17h, au 4 rue de la Prévoyance dans le 19ème à Paris.

Ce Centre de Formation prépare les jeunes de 16 à 25 ans en apprentissage, aux diplômes suivants : Niveau V : BAPAAT (assistant animateur). Niveau IV : PJEPS et différents BEES (animateur, éducateur). Niveau III : DEJEPS (coordinateur). Niveau II : DESJEPS, BEES 2nd degré (directeur, entraîneur). Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site internet : www.arfa-idf.asso.fr

DATES à retenir

PROCHAIN  
CONSEIL  
MUNICIPAL  
Jeudi 26 Mars  
à 20h30.

INSCRIPTIONS  
POUR  
L'ENTRÉE À  
L'ÉCOLE  
ÉLÉMENTAIRE  
Inscription en  
Mairie avec un  
justificatif de  
domicile, livret de  
famille et pièce  
d'identité.  
Ne tardez pas !

ORDURES  
EXTRA  
MÉNAGÈRES  
LUNDI 23 MARS.

# A Guermites, Conches et Gouvernes

Cette année, pour la première fois, il ne restait plus en France de Combattants de la Grande Guerre.

Les Maires ou Adjointes, Jean Tassin, René Crestey, Guy Jelensperger et de nombreux élus et habitants suivirent les Cérémonies, suite à l'invitation de M. Le Troquer, Président de l'Association des Anciens Combattants de Gouvernes, Conches-sur-Gondoire et Guermites.

Les enfants des communes avaient été conviés et leur présence a marqué ces cérémonies.

Avec le soleil, les Cérémonies commencèrent par les déposes de gerbes de fleurs devant le Monument aux Morts du cimetière de Gouvernes, où M. Tassin, 1er Adjoint, lu le texte d'Hommage du Ministre des Anciens Combattants.

A 11h, ce fut au cimetière de Conches que des pensionnaires de la Maison de Retraite rejoignirent les cérémonies.

Tous se rendirent ensuite à Guermites, où M. Jelensperger procéda aux cérémonies avant d'inviter tous les présents pour le « Verre du Souvenir » en Mairie de Guermites, permettant des échanges conviviaux et de voir les nombreuses photos souvenirs, prises lors du 8 Mai.



## Une Association pleine de vie !

Samedi 14 février à 14h a eu lieu l'Assemblée Générale qui a voté la composition suivante de son Bureau : Pierre Le Troquer : Président. Corinne Poyac : Vice Présidente. Claude Pachoud : Trésorier.



Monique Degendt : Secrétaire. Jacques Richard : Porte drapeau. S'ensuit une joyeuse Galette des Rois avec les membres de l'Association, rejoints par M. Vincent Toni, Maire de Gouvernes et M. Poyac, Adjoint de Guermites.

## SAMEDI 29 NOVEMBRE 4ème Loto du CCAS



## Quatrième édition du Loto du CCAS

Le Conseil Municipal et le Centre Communal d'Action Sociale étaient pratiquement au complet pour accueillir les participants qui, malheureusement ne remplissaient pas entièrement l'Espace Marcel Proust. Mais l'ambiance fut néanmoins très chaleureuse avec de très nombreux et beaux Lots, grâce à nos Partenaires qui seront cités sur la Page de cette Manifestation, très prochainement sur le Site.

Pour preuve de cette bonne soirée commencée à 19h, fut la remise du dernier gros Lot par M. Jelensperger et Mme Fontaine à minuit 50 ! Un record ! Photo ci-contre.



## Remise des Médailles du Travail et Accueil des nouveaux habitants et des enfants nés en 2007, 2008 et début 2009

**A**mbiance chaleureuse et bon enfant pour cette Cérémonie. En ce samedi 7 février à 11h, les Guermantais concernés rejoignaient l'Espace Marcel Proust à l'invitation du Maire et du Conseil Municipal (1). M. le Maire, Guy Jelensperger accueillait les nombreux invités et remerciait les Elus présents des Communes environnantes, M. Michel Chartier, Maire de Collégien et Président de notre Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire, M. Vincent Toni, Maire de Gouvernes et Conseiller Général, M. Patrice Pagny, Maire de Lagny, M. René Crestey, Maire de Conches, M. Sinclair Vouriot, Maire de Saint Thibault des Vignes (2) et M. Jean-Marie Jacquemin, Maire de Lesches.

La Cérémonie commença par les remises, aux parents d'enfants nés en 2007, 2008 et même début 2009!, d'un album pour les futures photos de leurs chères petites têtes blondes (page 1).

Suivirent les nouveaux habitants de la Commune pour les mêmes années qui reçurent une plaquette des photos de la Commune ainsi qu'un catalogue historique sur le Château (3).

Pour finir, ce furent les Médailles du Travail à qui le Maire et les Conseillers remirent leur diplôme de 20, 25, 30 et même 35 ans! Moments d'émotions lorsque le Maire remis son Diplôme à son 1er Adjoint, M. Denis Marchand pour ses 30 ans de travail (4) et pour M. Jean-Michel Jousse qui reçut son Diplôme pour 35 ans des mains de son épouse, Françoise Jousse, Conseillère Municipale (5).

Le Maire terminant par un hommage à l'Equipe Communale dirigée par Florence Nguyen-Rouault : Sandrine Gachet, Sandrine Barré, Toni Saint-Julien, Antoine Ragald et Ludovic Briand (6).

Ne restait plus à l'assistance qu'à déguster le cocktail de Mme Véronique Fontaine, Adjointe (7), permettant à tous de faire plus ample connaissance...



1



2



3



4



3



5



3



6



7

## SPÉCIAL Retraités

# Salon des Seniors : toutes les réponses sur la retraite

Les 26, 27 et 28 mars 2009

**D**u 26 au 28 mars, l'Agirc et l'Arrco, la Cnav, l'Ircantec et le RSI participeront au Salon des Seniors, situé hall 2.2 du Parc des Expositions de la Porte de Versailles à Paris.

**A quel âge partir ? Quelles démarches entreprendre, quand et auprès de quel(s) organisme(s) ? Comment reprendre une activité quand on est retraité ? Quelles sont les aides existantes?...**

Parce que la retraite est un sujet d'interrogation, voire de préoccupation pour beaucoup de Français, l'Agirc et l'Arrco, la Cnav, l'Ircantec et le RSI, quatre des principaux régimes obligatoires de retraite de base et complémentaire, donnent rendez-vous aux retraités, actuels ou futurs, sur l'Espace Retraite et Protection sociale.

Réunis sur un seul et même stand, des conseillers en réglementation se tiennent à la disposition des visiteurs pour répondre à leurs questions au cours d'entretiens individuels.

*En complément de ces rencontres « en direct » : des micro-conférences d'une vingtaine de minutes animées notamment par des médecins. Faire le plein de trucs et astuces pour entretenir sa mémoire et sa forme, s'informer sur les dernières connaissances en matière de lutte contre la maladie d'Alzheimer, faire le point sur les actions de prévention et les aides proposées par les organismes... Sans oublier le quiz, pour parfaire, tout en s'amusant, ses connaissances en matière de retraite... et gagner de nombreux cadeaux ! Invitations, infos et programme des micro-conférences :*

[www.agirc-arrco.fr](http://www.agirc-arrco.fr)

[www.lassuranceretraite.fr](http://www.lassuranceretraite.fr)

[www.ircantec.fr](http://www.ircantec.fr)

[www.le-rsi.fr](http://www.le-rsi.fr)

Rendez-vous au Salon des Seniors.

Espace Retraite et Protection sociale Parc des Expositions de Paris. Porte de Versailles Hall 2-2 de 10h à 19h (Métro Porte de Versailles).

## Vous avez travaillé en France et en Allemagne ?

**Venez faire le point sur votre retraite.**

**E**n 2009, la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse (Cnav) organise en partenariat avec la Deutsche Rentenversicherung des journées d'information retraite franco-allemandes.

Des conseillers de la Caisse de Retraite allemande vous reçoivent sur rendez-vous pour répondre à vos questions et éventuellement, évaluer votre retraite.

**Dates des sessions 2009 :**

26 et 27 mai - 27 et 28 octobre

-1er et 2 décembre.

Modalités d'inscription aux journées d'information retraite franco-allemandes : Si vous souhaitez

participer (\*), vous devez vous inscrire au préalable :

► Par Internet en complétant un bulletin en ligne sur le site de la Cnav :

[www.retraite.cnnav.fr](http://www.retraite.cnnav.fr) rubrique Actualités régionales Ile-de-France.

► Ou en renvoyant un bulletin d'inscription, disponible dans le réseau d'accueil de la Cnav et chez ses partenaires (Cpam, Caf, Assédic, Cicas, ambassades, consulats...), à l'adresse suivante :

CNAV Ile-de-France

Relations extérieures 932

75951 Paris Cedex 19.

(\* dans la limite des places disponibles.

## DU NOUVEAU Sur le Site [guermantes.info](http://www.guermantes.info)

Pour faciliter la lecture de la Page Actualités, elle a été remaniée, vous y retrouverez donc plus facilement et surtout rapidement les dernières infos, la Photo du mois, les Manifestations mises à jour, les sorties dans les Communes environnantes, les annonces éventuelles d'emploi... A venir : une Page sur les Gagnants Concours d'orthographe.

## SOINS de proximité

# Nouveau à Guermentes

Création d'un Cabinet de soins infirmiers au 29 rue Blanche Hottinguer. Pour vos pansements, injections... Vous pouvez les contacter au : 06 68 78 00 54 Séverine Deraime, 06 68 56 50 52 Stéphanie Escobar ou 06 68 55 66 06 José Valongo.

## LE LIONS Club

### Donnez vos vieilles paires de lunettes

Vous ne savez que faire de vos vieilles paires de lunettes usagées, plutôt que de les jeter, donnez-les pour qu'elles permettent d'améliorer la vue des personnes en difficulté. Pour ce faire, vous pouvez les déposer dans des boîtes prévues à cet effet. Vous trouverez ces boîtes à l'accueil de la Mairie. Le Lions Club se chargera de les convoyer. Soyez-en remerciés par avance.

## Marine Nationale nouvelle filière de recrutement

**C**haque année, la Marine Nationale offre plus de 3500 postes à des jeunes de 17 à 29 ans de niveau 3e à Bac +5. Des métiers très variés sont proposés : pilote d'hélicoptère, informaticien, mécanicien, infirmier, technicien d'aéronautique, plongeur démineur, cuisinier...

Quel que soit le métier choisi, la Marine propose un parcours et une évolution professionnels passionnants dans un univers hors du commun. En 2009, la Marine proposera une nouvelle filière de recrutement : l'École des Mousques. Cette école formera chaque année 150 jeunes gens de 16 à 17 ans, de niveau 3ème ou seconde. Ils découvriront les valeurs essentielles du monde de la mer : solidarité, engagement, aventure, dépasse-

ment de soi, disponibilité... Ils acquerront, dans un cadre structuré, des compétences, des valeurs, ainsi que les savoir-faire et les savoir-être des marins. A l'issue de cette année, ils obtiendront un brevet élémentaire de mousse et signeront un premier contrat de quatre ans comme matelot de la flotte.

Les marins des 35 centres d'information et de recrutement de la Marine sont à votre disposition pour plus d'informations sur cette nouvelle proposition. Beaucoup de jeunes trouveront dans la Marine une réponse adaptée à leurs interrogations sur leur avenir et elle peut leur offrir une insertion professionnelle rapide, motivante et pleine de sens. Documentation en Mairie.

## Résultat du Concours "Faute d'orthographe" du N° 163

Le mot erroné était « **commmun** », dans l'article « Un point sur le Pôle Gare », page 2, troisième colonne. **Cinq personnes** ont bien répondu. La gagnante du Tirage au sort est **Mathilde Decuyper**. Elle recevra prochainement un Livre d'Art. Bravo à Tous pour votre participation !

Dans ce numéro également, une faute volontaire qui ne peut être qu'un triplement de consonnes (exemples : poissson, pommme...) s'est glissée une seule fois dans le numéro, excepté les [www des Sites](http://www.desSites.com).

La réponse (le mot erroné, le titre de l'article et votre adresse) devant parvenir en Mairie avant le 25 par courrier ou sur le mail de la Mairie - PAS DE TÉLÉPHONE.

A gagner chaque mois, par tirage au sort :

1 livre d'Art...

## Bilan 2008/2009

Après la mise en place de la nouvelle Equipe Municipale, voici les actions majeures qui ont été menées et réalisées depuis près d'un an.

### En animation :

- ▶ Les Œufs de Pâques en collaboration avec la Commune de Conches.
  - ▶ Les différents Tournois de Pétanque.
  - ▶ La 19ème édition du Troc et Pucés.
  - ▶ Le Pique-nique Communal.
  - ▶ La 13ème Exposition de Peintures, Sculptures et Photos.
  - ▶ Le 4ème Loto au profit du CCAS.
  - ▶ L'animation de Noël pour les enfants.
  - ▶ L'après midi spectacle/goûter pour les aînés.
  - ▶ La mise à jour des albums photos visibles en Mairie.
  - ▶ Le maintien et le développement du Journal d'informations mensuelles et du Site internet.
- Sans oublier les diverses activités proposées par les Associations Communales auxquelles la Municipalité s'est toujours portée partie prenante.

### En travaux et aménagements :

- ▶ La rénovation en Mairie de la salle des archives et l'aménagement de l'accueil.
- ▶ La mise en place du plateau



traversant dans le cadre du Contrat Triennal sur la RD 217 bis.

- ▶ La réfection de trottoirs dans les Lilandry.
- ▶ L'installation du radar pédagogique qui a permis une réduction sensible de la vitesse dont un rapport nous est fourni par l'installateur.
- ▶ L'entretien régulier des espaces verts.
- ▶ Les nouveaux aménagements de stationnement allée du Moulin de La Saule.
- ▶ La plantation de nombreux bulbes sur la RD 217bis dont nous espérons voir bientôt la pousse.
- ▶ La création de places de stationnement rue Blanche Hottinquer avec mise en place de chicane pour ralentir les véhicules.
- ▶ Le réaménagement et l'augmentation des places de parking sur la place de la Mairie.
- ▶ La mise en place de réunions de quartiers pour une concertation avec les personnes concernées sur des aménagements localisés.
- ▶ La rénovation de la porte de l'Eglise.
- ▶ Divers aménagements à l'Espace Marcel Proust avec changement des portes d'entrée.

- ▶ Réfection totale du tapis de route de la RD 217bis.
- ▶ Elagage des arbres de manière séquentielle selon le plan pluri annuel, place de la Mairie, RD 35 et chemin de Malvoisine.
- ▶ Peinture des plots et bacs à fleurs situées aux abords de la Mairie et de l'Eglise par les emplois saisonniers.
- ▶ Implantation de nouveaux panneaux d'affichage et au Val Guermantes de nouvelles poubelles.
- ▶ Formation par stage du personnel technique et administratif.
- ▶ La délégation assainissement Marne et Gondoire permet des interventions rapides lors de problème divers d'assainissement.

**En prévision pour les années à venir** et en fonction de la conjoncture économique, de la suppression de la Taxe Professionnelle, de la diminution des Dotations Extérieures, il sera fait le nécessaire afin de gérer au mieux les événements naturels annuels et/ou ponctuels tels que les usures et détériorations dues au vieillissement, chutes de neige, feuilles mortes... en adaptant nos budgets aux besoins identi-

fiés tant en fonctionnement qu'en investissement.

**Pour 2009 sont programmés** en terme d'entretiens et d'investissements :

- ▶ L'étude et l'installation avec Gouvernes de nouvelles bornes d'incendie suite aux nouvelles zones d'habitation.
- ▶ La poursuite des tranches du Contrat Triennal avec la finalisation de l'aménagement de la RD 35 et les aménagements de la sortie du village sur la RD 217bis.
- ▶ La continuité des fresques sur les postes EDF.
- ▶ Entretien des rues principales au Val Guermantes.
- ▶ Réfection de la place Cassiopée.
- ▶ Mise en place de chicanes de ralentissement rue des Pies Vagabondes.
- ▶ Installation de ralentisseurs à l'entrée de la rue Thibault de Champagne et rue de la Madeleine.
- ▶ Etude d'un nouvel aménagement de plantations aux abords de l'Eglise.
- ▶ L'étude pour la mise en place d'illuminations de Noël de qualité par une société spécialisée en partenariat et en association avec d'autres communes voisines.

**Guermantes mettra tout en œuvre** pour maintenir ou conforter le bien être de ses concitoyens dans la mesure de ses possibilités, avec le respect de tous et avec la volonté de garder une image positive de notre Village.

## Extraits du compte rendu du Conseil Municipal

JEUDI 5 FÉVRIER

Sous la Présidence de M. Guy JELENSPERGER, Maire. Le nombre de Conseillers en exercice au jour de la séance est de 15.

### PRÉSENTS :

Guy JELENSPERGER, Denis MARCHAND, Claude ROLLAND, Michel POYAC, Véronique FONTAINE, Nathalie BILLY, Jacques COURPOTIN, Françoise JOUSSE, Gérard LEUX, Daniel POUPART, Thierry RIVIERE, Isabelle ROUQUIER, Annie VIARD.

**ABSENTS :** Simone TRIMAILLE qui a donné pouvoir à Isabelle ROUQUIER, Gérard DURA qui a donné pouvoir à Daniel POUPART.

### 1) Approbation du dernier compte rendu et élection du secrétaire de séance.

Compte rendu approuvé à l'unanimité. M. Th. RIVIERE est élu Secrétaire de séance.

### 2) Dotation Globale d'Équipement 2009.

Le Maire expose que la Commune de Guermantes est éligible, conformément aux dispositions de l'article L2334-33 du Code Général des Collectivités Territoriales, aux subventions étatiques de la Dotation Globale d'Équipement. Les travaux envisagés sont : - Implantation

d'une borne d'incendie située à l'angle des rues Malvoisine/Cassiopée/avenue des Deux Châteaux, avec l'entreprise MORILLE.

Ce type d'opération entrant dans le cadre de la D.G.E., le Maire propose de solliciter son attribution et il précise que le montant de la subvention représente 45 % du coût H.T. de l'opération. Le montant H.T. des travaux s'élevant à 4 940,29 €, le montant de la D.G.E. correspond à 2 223,13 €.

Vu le Code Général des Collectivités Locales, et notamment son article L2334-33, Vu l'exposé du Maire, Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte le programme d'investissement éligible à la D. G.E. et autorise Monsieur le Maire à solliciter la D.G.E. auprès de la Sous-Préfecture de Torcy.

### Questions Diverses.

■ M. le Maire annonce qu'à la suite de l'opération de recensement de la population réalisée en 2008, le premier chiffre fourni était de 1 266 habitants. Mais l'INSEE a transmis en Mairie le chiffre officiel de la population de Guermantes calculé d'après une moyenne sur cinq ans : soit 1 335 habitants.

■ M. le Maire informe le Conseil que la Préfecture a adopté, le 20 janvier 2009, un arrêté définissant le périmètre du Schéma de Cohérence Territoriale de Marne et Gondoire comprenant les quinze Communes membres ainsi que Montévrain et Bussy-Saint-Georges.

■ M. Michel POYAC rappelle que le MarathonMARN & Gondoire aura lieu le 14 juin 2009 et qu'il sera couplé, cette année, avec une randonnée pédestre à l'initiative de Gérard LEUX.

■ M. Gérard LEUX demande que des places de parking soient réservées pour le personnel communal, car il a constaté des difficultés fréquentes pour se garer devant la Mairie. Après discussion, le Maire donne son accord pour réserver les places derrière la Mairie par des marquages au sol.

■ Mme Annie VIARD demande si les projets d'investissement de l'Etat auront des conséquences sur les communes. M. le Maire répond qu'il n'a pas d'informations particulières sur ce point.

■ M. Daniel POUPART demande si des enregistrements des séances du Conseil Municipal seraient envisageables, si les enregistrements restaient en Mairie.

■ M. Daniel POUPART évoque un courrier

de riverains reçu en Mairie concernant les lignes de bus sur la Commune. Il annonce qu'il assistera à la Commission Transports de Marne et Gondoire le 10 février 2009 et qu'il interrogera notamment sur le problème de l'interconnexion future des deux lignes qui traversent la Commune.

■ M. Daniel POUPART suggère la mise en place d'un cahier à usage interne destiné à lister d'éventuelles interventions techniques.

■ M. Denis MARCHAND informe le Conseil qu'un passage caméra va être réalisé par Marne et Gondoire suite à un affaissement

dans le Val Guermantes. Il informe également qu'il a prévenu Marne et Gondoire d'un affaissement constaté rue André Thierry, suite au dégel.

■ M. Denis MARCHAND informe le Conseil qu'un devis a été demandé pour l'élagage d'un arbre menaçant de tomber rue Lautreàmont ainsi que l'élagage des arbres du parking.

■ M. Denis MARCHAND informe le Conseil que la société Technys prépare les plans et devis pour la rénovation de la place Cassiopée.

■ M. Jacques COURPOTIN s'étonne que la

Commission Habitat de Marne et Gondoire ne se soit pas réunie depuis un an.

■ M. Thierry RIVIERE propose la mise en place d'un système de covoiturage entre Guermantes et la gare de Bussy-St-Georges. Le Conseil étant intéressé par cette proposition, Monsieur RIVIERE va réfléchir aux moyens de la mettre en œuvre.

■ Mme Nathalie BILLY signale que le chemin du golf est très endommagé par le dégel.

■ M. Claude ROLLAND rappelle que la Commission des Finances se réunira le 23 février 2009.

## Compte rendu du Conseil Syndical du SIVOM (Conches/Guermantes)



### PRÉSENTS :

Délégués de Conches-sur-Gondoire :

**Les Titulaires :** M. René CRESTEY, Mme DELORME Françoise, Mme MARMETH Dominique, M. MONNERIE Pierre.

**Les Suppléants :** M. BARSOUM Michel.

Délégués de Guermantes :

**Les Titulaires :** M. JELENSPERGER Guy, Mme BILLY Nathalie, M. DURA Gérard, Mme VIARD Annie.

**ABSENTS EXCUSÉS :** Suppléant de Conches : Mme ARTZET Colette.

Le procès verbal de la dernière séance est adopté à l'unanimité. Mme DELORME a été désignée en qualité de Secrétaire de séance. La séance a été publique.

### Révision du tarif des repas fournis au restaurant scolaire.

M. le Président informe qu'il a pris connaissance de la proposition faite par le traiteur pour l'année scolaire 2008/2009. Le prix du repas est fixé à 2,188 € HT + TVA 5,5 % soit : 2,31 € TTC. Après en avoir délibéré, le Conseil Syndical approuve la proposition qui lui est faite et mandate le Président pour la signer.

### Augmentation du tarif de cantine.

Par décret du 29 juin 2006, les Collectivités Locales peuvent fixer librement les prix de la restauration scolaire, vu les diverses augmentations du traiteur, produits d'entretien, salaires, le Conseil Syndical après en avoir délibéré, à l'unanimité, fixe le prix du repas de cantine pour les élèves à 3.70 € à compter du 1er janvier 2009.

### Affectation du résultat 2007.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, vu l'instruction budgétaire et comptable, après avoir déclaré conforme le Compte de Gestion 2007 dressé par le Receveur Municipal, après avoir voté et arrêté le Compte Administratif 2007 dressé par le Sivom Conches/Guermantes, le Président M. CRESTEY, statuant sur l'affectation du résultat constatant que le Compte Administratif fait apparaître un excédent de fonctionnement. Après en avoir délibéré, le Conseil Syndical, à l'unanimité, décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :  
Affectation du résultat d'exploitation de

l'exercice 2007.

Résultat de l'exercice en fonctionnement 21 996,33 € + résultats antérieurs reportés 75 077,22 € = résultat à affecter 97 073,55 € (hors restes à réaliser).

Solde d'exécution d'investissement (besoin de financement) 12 082,38 €.

Solde des restes à réaliser d'investissement (besoin de financement) 1 500,00 €.

Soit un total de 13 582,38 €.

**AFFECTATION :** 1) affectation en réserves R1068 en investissement : 13 582,38 €.

2) Report en fonctionnement R002 : 83 491,17 €.

### Délégation de fonctions du Président - Modifications.

M. le Président informe que suite au courrier de la Sous-Préfecture de Meaux du 8 septembre 2008 dans le cadre du Contrôle de légalité du Compte-rendu de la réunion du Sivom du 8/07/08, concernant « les délégations de fonctions du Président », il a été demandé, (afin de tenir compte des modifications des Marchés Publics et du rôle du Sivom) de modifier les points 2 et 10 de la façon suivante :

M. le Président est chargé de :

Point N°2 - Prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services qui peuvent être passés en procédure adaptée en raison de leur montant, lorsque les crédits sont prévus au budget.

Point N°10 - Délégation pour la mise à l'étude et la réalisation des seuls équipements scolaires de la ZAC de compétence fixée aux statuts du Syndicat.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical adopte à l'unanimité les modifications ci-dessus.

### Création d'un poste d'agent d'entretien.

L'entretien de l'école élémentaire nécessite la création d'un poste d'agent d'entretien de 15h hebdomadaires annualisées pour effectuer le ménage chaque soir et pendant les vacances scolaires :

ADJOINT TECHNIQUE à temps partiel - Echelon 1 - Indice brut 281 - indice majoré 290.

A l'unanimité, le Conseil Syndical approuve cette création de poste et charge le Président de prendre les dispositions administratives nécessaires auprès du Centre de Gestion (Déclaration ouverture du poste, Création du poste) et prévision de la dépense au budget.

### Questions diverses.

■ M. JELENSPERGER rappelle qu'il a été mis en place, avant chaque Conseil d'Ecole, une

réunion avec les représentants des parents d'élèves afin d'évoquer les problèmes rencontrés par ces derniers. La première réunion s'est déroulée le 24 octobre 2008 à 18h dans le bureau du Sivom en la présence de Mme Viard, Mme Artzette, Mme Mourgues, Mme Stevens, Mme Baré et lui-même (M. JELENSPERGER a rencontré préalablement avec Mme Baré, les institutrices chargées de l'étude surveillée pour l'année 2008-2009 afin de positionner le rôle des maîtresses et des enfants). Ce 24 octobre a été évoqué les problèmes concernant la cantine et la discipline et divers points en attente. Le règlement de la cantine sera revu d'une façon positive avec la participation des enfants (comme cela a été fait pour l'étude).

■ M. JELENSPERGER a déjeuné à la cantine afin de se rendre compte de la qualité du repas servi et du personnel d'encadrement. Le repas était tout à fait correct et le personnel d'encadrement du Sivom compétent. En effet, les enfants sont turbulents comme il se doit lorsque l'on a une dizaine d'années. Le nouveau règlement de cantine rappellera aux enfants, leurs droits et leurs devoirs. Il ne faut pas oublier également le rôle essentiel des parents concernant l'attitude des enfants en collectivité face à la discipline.

Les représentants des parents d'élèves et les représentants du Sivom sont ravis de cette rencontre qui permet de faire le point sur les dossiers en cours avec le Sivom, sans encombrer le Conseil d'Ecole destiné plus précisément aux affaires scolaires. Il a été rappelé le rôle des représentants de parents d'élèves, celui du Conseil d'Ecole et le rôle du Sivom, conformément au guide pratique des parents (pages 12 et 17) remis à chaque famille par l'Education Nationale à la rentrée des classes.

En conclusion : avant chaque Conseil d'Ecole, une réunion identique sera programmée. Ensuite les membres du bureau du Sivom se réuniront si nécessaire pour étudier des points particuliers.

■ LA CLASSE VERTE : La vente de chocolats organisée par les parents a rapporté environ 200 €. La Mairie de Guermantes a voté une subvention exceptionnelle de 500 €.

■ M. DURA a proposé de mettre à la disposition de l'Association des parents d'élèves, un emplacement à la brocante de Guermantes.

■ M. CRESTEY souhaiterait avoir un dossier détaillé présentant le projet ainsi qu'un budget détaillé afin d'étudier la participation du Sivom.

■ M. CRESTEY a noté lors du dernier Conseil d'Ecole le besoin de couvertures pour la sieste des petits.